

Élections 2026

L'engagement que nous demandons aux partis politiques

Nous demandons au prochain gouvernement de s'engager à **coconstruire, avec le RCRPQ, une offre communautaire spécialisée en périnatalité, accessible et cohérente à toutes les familles du Québec, fondée sur le modèle des Centres de ressources périnatales (CRP).**

Cet engagement se traduirait par :

- **Reconnaître la contribution spécifique des CRP** au continuum québécois de services et de soutien en périnatalité;
- **Reconnaître le RCRPQ comme partenaire stratégique et l'associer formellement à la planification et au développement de l'offre communautaire spécialisée en périnatalité**, afin de l'arrimer à la réalité propre à chaque territoire et de soutenir la qualité des pratiques;
- **Convenir d'un modèle de soutien et de financement** permettant une offre accessible, équitable et pérenne dans les différentes régions du Québec.

Pourquoi reconnaître les CRP?

Présents dans 16 régions, les CRP sont des organismes spécialisés en périnatalité qui conjuguent action communautaire et économie sociale. Leur proximité avec les familles, leur continuité d'accompagnement et leur capacité de prévention et de repérage complètent l'offre du réseau public. Or, l'accès à cette offre demeure inégal d'une région à l'autre, et son déploiement ne s'inscrit pas encore **dans une vision québécoise structurée de l'offre périnatale communautaire.**

Pourquoi le RCRPQ comme partenaire?

Le RCRPQ met en commun les expériences et le savoir-faire des CRP, documente les besoins des parents et soutient la qualité des pratiques, notamment par la formation continue. Cette expertise collective et cette connaissance des réalités territoriales en font un interlocuteur privilégié pour contribuer à une planification cohérente de l'offre communautaire en périnatalité.

S'engager à coconstruire une offre communautaire spécialisée en périnatalité fondée sur le modèle CRP et faire du RCRPQ un partenaire stratégique, c'est faire le choix d'agir au plus tôt et plus efficacement en périnatalité. Le prochain gouvernement renforcera ainsi la prévention, contribuera à éviter l'aggravation des difficultés et réduira, à terme, le recours à des services plus lourds et plus coûteux.

Un investissement judicieux pour les familles, pour le réseau public et pour le Québec.